

**MAIRIE DE BEVONS**  
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N° 36/2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Messieurs PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage : 11/10/2022

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

**Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE POUR L'ASSOCIATION « LE PETIT VERDOT »**

Monsieur le Maire présente la convention entre la Mairie et l'Association « Le Petit Verdot » dans le cadre de réunions de « promotion et de découverte du patrimoine œnologique français et étranger », pour une durée d'une année scolaire à compter de 2022-2023, renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

**Le Conseil, à l'unanimité,**

- **Valide la convention entre la Mairie et l'Association « Le Petit Verdot » dans le cadre de leurs réunions de « promotion et de découverte du patrimoine œnologique français et étranger » ;**
- **Autorise le Maire à signer cette convention.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 20 octobre 2022,

Le Maire,

**Marc HUSER**



Le secrétaire  
SCOTTI Patrick

